

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18846 - 73ÈME ANNÉE

Accident dramatique provoqué par un camion

Plus de 40 morts sur les routes en 2017

L'accident dramatique d'hier sur la route des Tamarins rappelle que tous les jours, des dizaines de milliers de Réunionnais risquent leur vie rien que pour se déplacer.

Hier, un dramatique accident a de nouveau endeuillé une famille et suscité une vive émotion dans toute La Réunion. Ce lundi matin, un carambolage concernant plusieurs véhicules dont des camions a eu lieu dans la descente du viaduc de Saint-Paul, route des Tamarins. Le véhicule des victimes a été écrasé entre deux camions, l'une d'entre elles n'a pas survécu, elle avait 20 ans. L'autre est dans un état grave. En pleine heure de pointe, cet accident a bloqué la circulation entre le Sud et le Nord de l'île. Des milliers de Réunionnais ont passé la matinée dans les embouteillages pendant qu'une famille était plongée dans le deuil et une autre dans l'angoisse.

Aussi dramatique qu'il puisse être, cet accident n'est pas dû à la fatalité. Et malheureusement à La Réunion, des personnes vont continuer à perdre la vie sur la route en allant sur leur lieu de travail ou en se déplaçant pour une autre raison. La population continue d'augmenter, et l'aménagement du territoire de La Réunion a abouti à une concentration des activités, et donc des emplois, sur des pôles qui peuvent être éloignés de plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de résidence.

C'est ainsi que tous les jours, des milliers de personnes utilisent l'automobile pour quitter le Sud pour aller travailler dans le Nord. Pour cela, elles empruntent depuis juin 2009 la route des Tamarins.

Construite et mise en service par la Région Réunion présidée par Paul Vergès, la route des Tamarins a changé la vie de centaines de milliers de personnes du jour au lendemain, libérées des embouteillages de la route longeant le littoral de la côte Ouest. En effet, le Sud était désenclavé. Il était alors pos-

sible de rallier Saint-Pierre à Saint-Denis en moins d'une heure. La route des Tamarins a permis aussi la création d'emplois dans le Sud. C'est ainsi que fut créé à Pierrefonds un pôle logistique. Mais la route des Tamarins s'inscrivait dans un projet global de déplacements, où l'automobile n'était pas le seul mode de transport. Elle était en effet la réponse la plus rapide à un problème urgent à régler. Une fois cette tâche réalisée, il fallait passer à une autre étape. C'est pourquoi à la fin de ce chantier devait succéder celui du tram-train.

Si le calendrier avait été suivi, la première tranche du chemin de fer serait déjà fonctionnelle entre Sainte-Marie et Saint-Paul, tandis que les extensions vers Saint-Benoît et Saint-Joseph seraient en travaux. Mais surtout, la création de cette alternative au tout-automobile aurait changé les esprits. Elle aurait sans doute limité la croissance du parc automobile. Outre les gains en pouvoir d'achat pour les familles qui ne sont plus alors obligées de s'endetter pour acheter une automobile, le tram-train aurait alors rendu la circulation plus fluide, limitant la pression des véhicules sur un réseau routier saturé. En conséquence, les Réunionnais ne subiraient pas l'embouteillage quotidien dans la descente du viaduc de Saint-Paul, et statistiquement, le risque d'accident serait donc moins élevé qu'aujourd'hui.

La hausse du risque

Malheureusement, cette orientation politique a été remise en cause. La pression du trafic routier est de plus accentuée par le nombre important de camions transporteurs de

galets en circulation. Le chantier de la route en mer a favorisé la multiplication de semi-remorques capables de transporter 40 tonnes de roches en un seul voyage. Il suffit de la présence d'un camion pour amplifier considérablement les conséquences d'un accident. Les premiers éléments indiquent d'ailleurs que c'est un véhicule chargé de galets qui est à l'origine du drame. Là aussi, comme les poids lourds sont plus nombreux, statistiquement le risque d'une catastrophe est plus élevé.

Déjà 42 morts

Rien ne peut remplacer la perte d'une vie humaine, personne ne peut guérir définitivement des séquelles d'un grave accident de la route. Or, il existe pourtant d'autres moyens de se déplacer qu'en utilisant un mode aussi accidentogène que l'automobile. Malgré les progrès technologiques, l'erreur humaine ou la défaillance mécanique sont toujours possibles et peuvent être mortelles. Depuis le début de l'année, plus de 40 personnes ont perdu la vie sur les routes. Il est possible de faire autrement. L'histoire de La Réunion rappelle que pendant 70 ans, ses problèmes de mobilité étaient principalement réglés par le train. Et durant cette période, les usagers de ce mode de transport ne mouraient pas par dizaines chaque année en l'empruntant, car l'accident était exceptionnel. Espérons que les consciences se réveillent pour que les générations qui nous succéderont ne soient plus prisonnières du tout-automobile.

20 ans après le lancement du mini-Sputnik russo-réunionnais

Pavel Vinogradov à La Réunion

20 ans après le lancement de ce Sputnik russo-réunionnais dans l'espace par Pavel Vinogradov, ce dernier, accompagné par Anton le fils de Vladimir Syromiatnikov, est arrivé à La Réunion pour célébrer cet événement. Ces derniers ont été chaleureusement accueillis ce week-end à l'Aéroport Roland Garros par des représentants des communautés russe et scientifique réunionnaises.

Un large programme de visites et d'échanges est organisé pendant la durée de leur séjour qui s'achèvera le 11 novembre. Il a débuté hier par une Conférence Scientifique à l'Université de La Réunion à 18h00.

Pavel Vinogradov a évoqué sa vie dans l'espace, est revenu sur le lancement du satellite russo-réunionnais il y a 20 ans, et sur les centaines de photos de La Réunion qu'il a prises depuis l'espace.

Anton Syromiatnikov expliqua les relations que son père entretenait avec La Réunion, de la création du mini-Sputnik, au système APAS représenté par l'oeuvre de la Porte des Mondes.

Cette visite est également l'occasion de fêter les 5 ans du Monument de la Porte des Mondes érigé à Saint-

Denis en 2012 sur le Boulevard Sud, à l'intersection avec la rue Stanislas Gimart.

Samedi 11 novembre à 11h00 aura lieu une Photo-hommage en mémoire de Vladimir Syromiatnikov, père d'Anton, et inventeur du système APAS de module d'amarrage androgyne ayant permis, en pleine Guerre froide, de relier les stations spatiales soviétiques et américaines dans l'espace.

L'origine de cette venue remonte au 20 décembre 1996. 8 élèves du Collège Reydellet de Saint-Denis, encadrés par le Principal de l'établissement Jean-Paul Marodon et Guy Pignolet, participaient à une aventure incroyable... Construire, 40 ans après le lancement de Spoutnik, une version miniature du satellite en collaboration avec des

élèves russes et Vladimir Syromiatnikov, ingénieur aérospatial.

Un partage des tâches est décidé : tandis que les jeunes Russes s'occuperaient de la structure extérieure du satellite, les Réunionnais concevraient et construiraient l'ensemble intérieur.

Le 15 août 1997, les deux équipes de collégiens se retrouveront à Paris pour l'intégration finale du satellite Spoutnik-40 Ans. Le 3 novembre de cette même année, au cours d'une sortie extravéhiculaire de la station Mir, Pavel Vinogradov lancera à la main le petit satellite de 3 kilos, qui tournera autour de la Terre en émettant une réplique du fameux « bip-bip » pendant près de deux mois avant de rentrer dans l'atmosphère quelques six mois plus tard.

Quand le profit passe avant tout autre principe

Les Paradise Papers rappellent à qui profite le système

Nouvelle fuite au sujet du paradis fiscaux, les « Paradise Papers » dévoilent une nouvelle face du système qui domine la planète. Non content d'exploiter les ressources humaines et naturelles, ce système permet aux plus riches de soustraire à l'impôt une partie de leur fortune. Les sommes sont considérables. Le Monde et le Consortium international de journalistes d'investigation (ICIJ) estiment que le manque à gagner pour les États est d'environ 350 milliards d'euros pour les États, dont 120 milliards rien que pour ceux de l'Union européenne.

C'est sans doute le plus grand vol qui existe. En effet, ces sommes soustraites aux États manquent pour financer des biens et services

pour la population. Mais depuis quelques années, ces données arrivent sur la place publique grâce à la ténacité d'une organisation internationale de journalistes d'investigation, ainsi qu'avec la prise de risque de lanceurs d'alerte. Il y eut les Offshore leaks en 2013, les LuxLeaks en 2014, les SwissLeaks en 2015, les Panama Papers en 2016 et maintenant les Paradise Papers.

La découverte est plus impressionnante que les précédentes. Ce sont 13,4 millions de documents qui ont été soutirés à un cabinet d'avocats des Bahamas, Appleby.

Les « Paradise Papers » vont donc livrer au public une nouvelle série d'adeptes de la dissimulation d'une partie de leur fortune. Il s'agit notamment rien moins que du secré-

taire d'Etat américain au Commerce Wilbur Ross, actionnaire d'une société de transport qui a réalisé des dizaines de millions de dollars de revenus avec une société dont les propriétaires sont le beau-fils du président russe, Vladimir Poutine, et un homme d'affaires russe sanctionné par les Etats-Unis. La reine d'Angleterre est également citée. Parmi les entreprises, Twitter, Apple et Nike sont également prises en flagrant délit de ce qui est pudiquement appelé de l'optimisation fiscale. Ce n'est que le début, car plus de 100.000 personnes et sociétés sont concernées. Les révélations vont donc continuer.

M.M.

Edito

Appel à projets

Hier à la préfecture, la présentation des ateliers et des rapporteurs des Assises des Outre-mer. L'organisation est désormais connue, les contacts pour adresser les propositions également, ainsi que le comité régional opérationnel. En pages suivantes, vous pourrez avoir les précisions nécessaires sur les thèmes des différents ateliers, leurs rapporteurs et le moyen de les contacter.

Le comité régional opérationnel est l'interface avec les services du gouvernement à Paris. Il est composé des présidents de la Région, du Département, des Communautés d'agglomérations, des conseils consultatifs, de l'Association des maires, des chambres consulaires et un maire en tant que tel, celui de Saint-Denis. Avec le préfet, il a donc la responsabilité de chapeauter la concertation à La Réunion. Les dirigeants des plus importantes collectivités territoriales en font partie, ce qui fixe la solennité de la démarche du gouvernement.

Maintenant que tout est en place, le moment de l'action est arrivé. Pour sa part, le Parti communiste réunionnais a déjà remis ses propositions. C'était lors de la visite de la ministre des Outre-mer à La Réunion au début du mois dernier. Intitulé « Plus de responsabilité pour plus d'autonomie : une ambition pour La Réunion », ce document décrit « un plan global et cohérent de développement durable et solidaire, des solutions urgentes ».

Cette démarche n'est pas nouvelle pour le PCR. À chaque rendez-vous politique important, le Parti communiste réunionnais publie ses propositions. Tout est donc ouvert et transparent. Quelle que soit la décision prise à la suite de ce rendez-vous, la population sait ce que propose le PCR.

Gageons que d'autres organisations puissent également faire de même. Car au-delà de ces Assises, il est important de connaître quels peuvent être les propositions de chacun pour l'avenir de La Réunion. C'est la seule manière de pouvoir échanger les points de vue dans le but rechercher des convergences pour arriver à s'entendre sur l'essentiel.

J.B.

Témoignages

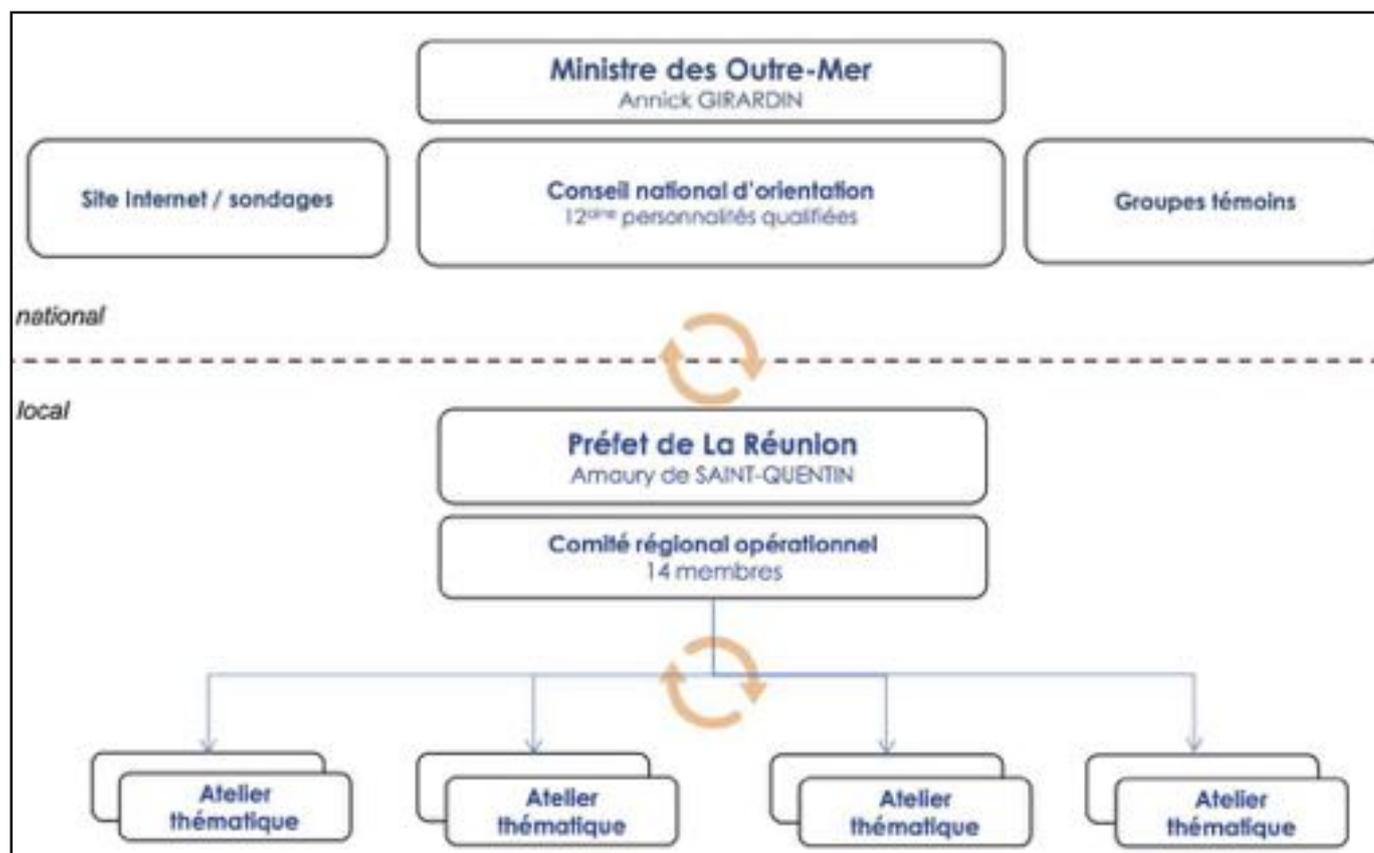
Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Déclinaison des débats à La Réunion

Présentation des rapporteurs des Assises des Outre-mer

Les personnes qui auront la responsabilité de rédiger les rapports issus de la concertation à La Réunion ont été présentés hier à la presse.



Ce schéma présente le fonctionnement de la concertation. À La Réunion, elle est chapeauté par le préfet, les présidents de la Région, du Département, des communautés d'agglomération, de l'Association des maires, de plusieurs collectivités, des conseils consultatifs, des chambres consulaires, et une seule commune : Saint-Denis

Hier à la préfecture, une conférence de presse a dévoilé l'organisation précise des Assises des Outre-mer à La Réunion. 7 grands thèmes et un total de 12 ateliers ont été choisis. Les différents rapporteurs de ces ateliers pourront s'appuyer sur des référents de l'administration préfectorale pour mener à bien leur mission. Ces ateliers ont déjà commencé, et une première phase se terminera en décembre.

Le préfet affirme que « la méthode de travail des Assises vise ainsi à associer le plus largement possible l'ensemble des acteurs de la société réunionnaise dans un travail approfondi de consultation ». « En plus des contributions numériques, les réflexions sont menées dans le cadre d'ateliers thématiques animés par des rapporteurs tous issus de la

société civile réunionnaise », ajoute-t-il.

Ces ateliers thématiques ont pour tâche d'aborder différents enjeux importants pour notre île : aménagement du territoire, économie et emploi, environnement et biodiversité, jeunesse, éducation, publics vulnérables, logement et mixité sociale, sécurité routière, risques naturels, coopération régionale, etc.

Voici la présentation des différents thèmes et des rapporteurs.

Mobiliser l'investissement public, au service d'un projet de développement équilibré et accompagner les collectivités dans leurs projets

Rapporteurs :

Nathalie Infante, directrice régionale de la Caisse des Dépôts

et Réunion

Florence Béneteau, consultante

Contact :

aom-atelier1@reunion.pref.gouv.fr

Définir un cadre stable, plus lisible, en faveur de la croissance économique et de l'emploi

Rapporteurs

Marcelino Burel, ancien président du conseil régional de l'ordre des experts-comptables
Pascal Thiaw Kine, président du groupe Excellence

Contact :

aom-atelier2@reunion.pref.gouv.fr

Faire des outre-mer des références en matière de lutte contre le changement climatique et de préservation de la biodiversité

Rapporteurs

Bernadette Ardon, présidente de SREPEN Réunion Nature Environnement
Patrick Hervé, ancien président de l'Université de La Réunion
Contact :
aom-atelier3@reunion.pref.gouv.fr

Accompagner l'ambition de tous les jeunes de La Réunion en agissant sur leurs fragilités (volet éducation)

Rapporteurs
Mikaël Abelard, directeur du Centre Régional Information Jeunesse
Anne Foucault, déléguée territoriale handicap, caisse des dépôts Réunion
Contact :
aom-atelier4-1@reunion.pref.gouv.fr

Répondre aux aspirations de la jeunesse par la culture et par le sport

Rapporteurs
Jean-François Beaulieu, président du mouvement associatif
David Becsangèle, président de l'association Allons Jouer Mangue
Contact :
aom-atelier4-2@reunion.pref.gouv.fr

Mieux protéger les publics vulnérables (volet santé)

Rapporteurs
Cédric Pèdre, directeur de l'IREPS
Cécile Ropéro, chargée de mission à la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne - Océan Indien
Contact :
aom-atelier4-3@reunion.pref.gouv.fr

Accès et maintien dans le logement / mixité sociale

Rapporteurs
Fabienne de Masquard, directrice de l'agence immobilière à vocation sociale - Agence SOLEIL
Frédéric Coulama, président de la fédération des acteurs de la solidarité
Contact :
aom-atelier4-4@reunion.pref.gouv.fr

Garantir à tous les ultramarins le droit fondamental à la sécurité**Sous-thème 1 : Lutter contre les comportements addictifs et leurs conséquences sur la sécurité routière, des personnes et publique**

Rapporteurs
Yves Gruyer, journaliste
Aziz Patel, directeur de publication

Sous-thème 2 : Mieux prévenir et informer les populations face aux**risques naturels**

Rapporteurs
Eric Sam-Vah, adjoint au chef de délégation / responsable gestion des risques de catastrophes, plateforme d'intervention régionale de l'océan indien / croix rouge française

Sous-thème 3 : Créer du lien entre les forces de l'ordre et la population

Rapporteurs
Christelle Parvedy, association Apepi
Laurent Médéa, sociologue spécialisé sur les questions de délinquance
Une seule adresse e-mail pour ces trois sous-ateliers :
aom-atelier5@reunion.pref.gouv.fr

Donner à l'État et aux collectivités**les moyens d'engager une véritable politique d'influence (économie, enseignement, recherche, etc.)**

Rapporteurs
Elodie Royer, directrice associée de Mydatasolution
Philippe Fabing, dirigeant fondateur d'Ipsos océan Indien
Contact :
aom-atelier6@reunion.pref.gouv.fr

Accompagner les territoires dans la construction de leur destin (expérimentations ; adaptations législatives et réglementaires, etc.)

En cours de constitution
Contact :
aom-atelier7@reunion.pref.gouv.fr

Composition du Comité régional opérationnel

Didier Robert, Président du Conseil régional	Stéphane Fouassin, maire de Salazie et Président de l'Association des maires du département de La Réunion
Nassimah Dindar, Présidente du Conseil départemental	Gilbert Annette, maire de Saint-Denis
Jean-Raymond Mondon, Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional de La Réunion	Michel Fontaine, Président de la Communauté intercommunale des Villes solidaires
Roger Ramchetty, Président du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement de La Réunion	Gérald Maillot, Président de la Communauté intercommunale du Nord de La Réunion
Ibrahim Patel, Président de la Chambre de commerce et d'industrie	Jean-Paul Virapoullé, Président de la Communauté intercommunale Réunion Est
Bernard Picardo, Président de la Chambre des métiers et de l'artisanat	André Thien Ah Koon, Président de la CA du Sud
Jean-Bernard Gonthier, Président de la Chambre d'agriculture	Joseph Sinimalé, Président de la Territoire de la Côte Ouest



Les rapporteurs et les référants de l'administration préfectorale.

Urgence de solutions de rupture

Démarrage de la COP23

Présidée par le premier ministre fidjien, Frank Bainimarama, dont le pays est le premier État insulaire en développement à occuper cette fonction, cette conférence intervient dans un contexte d'événements climatiques extrêmes et dévastateurs.



La Conférence de Bonn fera le point sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Ratifié voici un an, ce traité s'appuie sur les plans d'action climat nationaux appelés Contributions Déterminées au Niveau national (NDC), qui contribuent à l'effort international visant à maintenir l'élévation de la température mondiale bien en dessous des objectifs de l'Accord de deux degrés Celsius.

L'ambition principale étant de maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2 degrés Celsius et de mener des efforts encore plus poussés pour limiter cette augmentation à 1,5 degré Celsius.

Une action immédiate et rapide est urgente car malgré les promesses et les efforts réalisés jusqu'ici, le monde reste encore sur une trajectoire de hausse moyenne de la température d'au moins 3 degrés, peut-être même plus.

Personne ne peut ignorer

Concrètement cela signifie la perte de la calotte glaciaire du Groenland,

l'augmentation de l'élévation du niveau de la mer, des dégradations majeures de vastes écosystèmes naturels comme l'Amazonie sans compter une mise en péril de la circulation des courants marins. Les températures ont déjà augmenté d'environ 1°C par rapport à l'ère pré-industrielle.

Ce sont ces différents faits qu'ont rappelé hier les intervenants lors de la séance plénière d'ouverture de la COP23 : Salaheddine Mezouar, président de la COP22 à Marrakech, Frank Bainimarama, président de la COP23, Patricia Espinosa, secrétaire exécutive de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (UNFCCC), Petteri Taalas, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale, Hoesung Lee, président du GIEC, Barbara Hendricks, ministre de l'Environnement de l'Allemagne, et Ashok - Alexander Sridharan, maire de Bonn.

Un dialogue fidjien

La COP23 est organisée selon le principe d'« une conférence, deux zones ». Les négociations intergouvernementales se passeront dans la

« zone Bula », mot fidjien qui signifie « bonjour » et exprime une bénédiction, un souhait de santé et de bonheur.

Parallèlement, les pays ont l'intention d'introduire dans les négociations le concept de « Talanoa ». Originaire des Fidji, ce processus de dialogue inclusif, participatif et transparent conduit à une prise de décision pour le bien collectif, qu'il s'agira de maintenir en 2018.

Les discussions seront sous-tendues par trois questions fondamentales – Où sommes-nous ? – Où voulons-nous aller ? Comment y parvenir ?

Elles s'achèveront lors de la COP24 en Pologne l'année prochaine et ouvriront la voie à des révisions à la hausse des plans d'action climat nationaux afin de mieux tenir compte de la science lors de la fenêtre 2019-2020.

Travailler sur les méthodes

Par ailleurs, les gouvernements vont également travailler sur ce que l'on peut appeler le « système d'exploitation » de l'Accord de Paris – soit un descriptif complet des méthodes et moyens pour aider tous les gouvernements, soutenus par les acteurs non-Parties, pour atteindre au mieux les objectifs de l'Accord de Paris et cela aussi bien maintenant, qu'au fil des années et dans les décennies à venir. L'échéance pour ce sujet est aussi prévue en Pologne en 2018.

Les négociateurs de la COP23 se disent impatients d'avancer sur d'autres travaux inachevés dans le cadre de la Convention.

Il s'agit notamment de vérifier l'évolution de l'engagement annuel d'un montant de 100 milliards de dollars à destination des pays en développement d'ici 2020 et de l'entrée en vigueur de l'amendement de Doha au premier traité international de réduction des émissions, le protocole de Kyoto.

À l'Université de La Réunion jeudi et vendredi

Colloque international sur les atouts du plurilinguisme pour la réussite scolaire

Ces jeudi 9 et vendredi 10 novembre, du matin en fin d'après-midi, dans l'amphi 1 de la Faculté des Lettres à l'Université de La Réunion au Moufia, se tiendra un nouveau colloque international sur le thème : "Plurilinguisme et réussite scolaire". Ce colloque, intitulé "Féklèr - Rencontres", est organisé par Lofis la lang kréol La Rényon et le Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Construction Identitaire (CIRCI) de l'Université de La Réunion, en partenariat avec la Faculté des sciences sociales et humaines de l'Université de l'île Maurice et la Faculté de linguistique appliquée de l'Université d'état d'Haïti.

Ces jeudi 9 et vendredi 10 novembre, du matin en fin d'après-midi, dans l'amphi 1 de la Faculté des Lettres à l'Université de La Réunion au Moufia, se tiendra un nouveau colloque international sur le thème : "Plurilinguisme et réussite scolaire". Ce colloque, intitulé "Féklèr - Rencontres", est organisé par Lofis la lang kréol La Rényon et le Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Construction Identitaire (CIRCI) de l'Université de La Réunion, en partenariat avec la Faculté des sciences sociales et humaines de l'Université de l'île Maurice et la Faculté de linguistique appliquée de l'Université d'état d'Haïti.

Ce lundi 6 novembre, les organisateurs de cet événement ont tenu une conférence de presse pour présenter le sens qu'ils donnent à ces rencontres ainsi que le programme. Voici l'essentiel des informations qui ont été données aux médias à ce sujet :

« Les recherches sur l'éducation bi/plurilingue se sont multipliées depuis plusieurs années. Elles

montrent l'importance d'une gestion raisonnée, en classe et à la maison, de ce bi/plurilinguisme dans le développement intellectuel des élèves, facteur incontournable de la réussite scolaire.



Axel Gauvin.

Pourtant, malgré l'existence de dispositions légales positives, mal-

gré l'émergence, depuis plus de 20 ans, d'outils didactiques propices au développement d'un bi/plurilinguisme scolaire lui-même favorable aux apprentissages, force est de constater que les pratiques scolaires ou familiales en restent encore souvent à une vision des langues qui au mieux les cloisonne, au pire en stigmatise certaines. Nout féklèr entend s'interroger sur les conditions et moyens nécessaires pour concilier plurilinguisme et réussite scolaire. Si les enfants créolophones de Maurice, des Seychelles, de La Réunion sont et restent au cœur de nos préoccupations, nout féklèr (nos rencontres) des 9 et 10 novembre prochains auront tout pour but de faire le point sur le développement des recherches dans le domaine des éducations bi/plurilingues, sur les applications que l'on pourrait en faire, et cela pour tous les enfants du monde ».

Le programme est à lire sur notre site Témoignages.

In kozman pou la rout

« Si ou lé pa sir i pèye aou alor manj o pyé »

Nana d'moun la touzour bézoin fé fèr in kékshoz z'ot kaz. Kisoi koup zèrb ! Kisoi aranj in tol ! Kisoi fé mète karo ! Tout fason dann in kaz é dann in kour ou i trouv pal o bout zamé. An liské sa nana demoun la bézoin dé shoz initil. Solman lo ik, sé pass a la kèss. Nana demoun i yèm pa pèye konm k'i fo. Alé pa kroir sa lé valab pou bann pti kolon solman, lé valab galman pou bann gro kolon. Lé valab galman pou bann sosyété ! An touléka sa sé in n'afèr i ariv pli souvan k'ni kroi. Donk la solisyon sé d'manj o pyé kan ou i pé donk domann l'avans, é si ou i pé pa, pran out distans é si posib ou i done in rézon in pé valab. Romark na dé foi demoun i domann l'avans é apré sa rovoir Pyèr, tak baro. L'èrla ousa i lé la klé lo problèm ? Lo klé lé dann la konfyans. Alé ! Mi lèss azot réfléshi la dso é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Konm i di : afors alé a l'o, kalbas i kass

Ni koné, toultan k'lé shoz sar konmsa, toultan k'lo sistèm néo-kolonyal i kart ar pa li pou lèss La Rényon dévlopé ni pé pa éspèr oir lé shoz shanjé pou vréman. Sa i vé pa dir ni pé pa oir lé shoz agravé sirtou kan in l'apranti sorsyé i pèlmèl dann nout l'ékonomi épi nout sosyété.

In l'apranti sorsyé ? Bien antandi mi vé anparl méisyé Macron. Pars si i doi apèl in sha in sha, i pé pa apèl otroman lo nouvo prézidan La Républik. Nou la fine oir son tourné-viré dsi la késtyonn bann z'anploi édé. Ni sava oir moi d'zanvyé 2018 lo mové l'éfé la CSG (contribusyon sosyal généralizé) épi son rogoumantasyon nora dsi lo nivo d'vi bann rotrété épi d'ot katégori sosyal.

An sans kontrèr ni apèrsoi déza bann rish apré délash z'ot sintir. I paré dann la bann nana mil i sava bénéfisyé in bon moné pou l'inpo dsi la fortune. I parétré, d'apré sak moin la lir, l'inpo i sava soulaz azot pou plis dis pour sa sak zot i pèye zordi, donk zot sava pèye kat san milyon l'éro an moins. Dsi kisa i sava tir sa d'apré zot ? Dsi sak na poin lo pourkoi bien antandi !

Zot i koné galman, lo l'alokasyon loyman i sava diminyé pars gouvèrnman i pans lé proférab, tir plizyè pti some dsi l'alokasyon lozman pou in gran kantité d'moun, ké tir dsi dé-troi nana asé l'arzan mé zot i profèr pa péyé, é zot i éstime sa sé in n'afèr normal, sa sé in n'afèr lozik é asiréman sa in kékshoz lé bon pou zot é zot i pans salévré pou toulmoun. Alé oir !

L'èrla, moin nana in sèl kozman pou dir méisyé Macron é biensir sé in provèrb, k'i di konmsa : afors alé a l'o kalbas i kass é na poin arien pou anpèsh ali kasé pars sé in loi marké dann la natir dé shoz.

Justin